



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT N°166-11-2024 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

Veillez prendre avis que le 2 décembre 2024 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 166-11-2024.

Le règlement N° 166-11-2024 a pour objet de gérer la conduite des débats du Conseil, le maintien du bon ordre et la bienséance pendant les séances du Conseil.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE
DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier-trésorier